

question. Car, la pêche, dans ce cas, ne serait pas assez productive, et les pêcheurs américains seraient obligés de renoncer à la pêche dans le Golfe, ce qui ferait disparaître le maquereau de leurs marchés.

Nous avons vu par la preuve, que l'on peut prendre accidentellement du poisson dans la baie sans approcher des côtes : il n'est pas un homme sensé qui voulût, cependant, équiper des vaisseaux et les y expédier, sans avoir le droit de poursuivre le maquereau jusque sur les côtes. La preuve sur ce point est très forte.

M. Foster, dans ses remarques relativement au témoignage de George McKenzie, a fait un énoncé dont je crois pouvoir montrer la fausseté ; c'est, sans doute, involontairement qu'il a mal interprété le témoignage de M. McKenzie.

M. Foster.—A propos de quoi ?

M. Thomson.—Vous lui faites tenir ce langage. Je cite vos paroles :—

“ Pendant les sept dernières années, il ne s'est pas fait de pêche fructueuse, et depuis deux ans, cela va de mal en pis.”

Or, M. McKenzie n'a rien dit de tout cela, et je vais vous le prouver. Laissez-moi lire ce que vous avez dit :—

“ Nous avons la déposition d'un témoin de l'Île du Prince-Edouard, George McKenzie, à la page 132 de la preuve anglaise, qui, après avoir décrit la baisse graduelle de la pêche que font les vaisseaux américains, ajoute :—Pendant les sept dernières années, il ne s'est pas fait de pêches fructueuses, et depuis deux ans cela va de mal en pis.”

J'appelle l'attention de la Commission, pour qu'elle ne se laisse pas induire en erreur par cette assertion. Il va sans dire que je n'accuse pas mon savant ami d'avoir sciemment mal représenté les faits : je pense, au contraire, que l'erreur a été involontaire. Le témoin dont il s'agit, n'a jamais dit :—“ depuis deux ans cela va de mal en pis.” Si mon savant ami veut me prouver qu'il a prononcé de telles paroles, je retirerai mon assertion. J'ai parcouru scrupuleusement tout son témoignage, et n'y ai rien trouvé de semblable.

M. Foster.—Croyez-vous que je citais les mots de sa déposition.

M. Thomson.—C'est imprimé entre guillemets. Vous donnez ces paroles comme venant de lui ; et j'ose affirmer que cette assertion n'a jamais été faite.

M. Foster.—On me fait citer continuellement. Il faut je vous dise que cette partie et d'autres parties de mon discours n'ont pas été encore revisées.

M. Thomson.—Vous dites que cette assertion se trouve à la page 133 ?

M. Foster.—La partie suivante de son témoignage se trouve à la page 133 :—

“ Q. Les pêcheries ont manqué subitement, n'est-il pas vrai ?—R. Elles s'épuisent depuis plusieurs années.

“ Q. Quelle a été la dernière année de pêche abondante ?—R. Nous n'avons certainement pas eu une bonne année de pêche depuis les sept dernières années.”

Je crois que vous avez raison ; je ne pense pas que les mots mêmes qui sont placés entre guillemets, s'y trouvent ; mais cet extrait renferme l'esprit de son témoignage.

M. Thomson.—A la page 128, il donne une opinion contraire.

M. Foster.—Je viens de lire ce qu'on trouve à la page 133. Je vais maintenant confronter les deux témoignages, afin de voir s'ils se concilient. Je ne voudrais pas être tenu responsable des erreurs typographiques.

M. Thomson.—Je n'ajouterai rien de plus sur cette question, si ce n'est pour faire observer à la Commission que j'ai parcouru minutieusement ce témoignage, sans y trouver ce qu'en cite M. Foster.

M. Foster.—Je maintiens que la substance de ce que j'ai dit s'y trouve.

M. Thomson.—Je diffère d'opinion. Cependant, si vous me montrez que ce que vous avez affirmé s'y trouve, je retirerai tout ce que j'en ai dit.

M. Foster.—J'en ai déjà fait voir la substance, à la page 133.